

Département
du Bas-Rhin

COMMUNE DE WINTZENHEIM-KOCHERSBERG

Arrondissement de
Strasbourg-Campagne

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers élus : **11**

Date de la convocation : 13 novembre 2012

Conseillers
en fonction : **10**

Secrétaire de séance : Richard RUSCH

Conseillers présents : **8**

SEANCE du 23 novembre 2012

Etaient présents :

Le maire : Alain NORTH.

Les adjoints : Pascal STUTZMANN, Marcel NORTH, Nathalie GEIGER.

Les conseillers : Richard RUSCH, Daniel SCHOETZ, Patrick GRESSER, Jean-Paul GLASSER.

Absents excusés : Philippe KLEIN, Christian HUBER

Procuration : Néant.

Délibération n° 2012/58

Objet : Signature de convention relative au droit d'usage de parcelles issues de l'aménagement foncier, agricole et forestier

Vu le Code Civil et notamment ses articles 625 à 636 ;

Vu la délibération du Conseil Général du 12 avril 2010 ordonnant l'opération d'aménagement foncier agricole et forestier de WINTZENHEIM-KOCHERSBERG avec extension sur la commune de Hohengoelt ;

Considérant que la parcelle (partie de la parcelle 21902 section 20) ci-jointe annexée appartenait à Monsieur Michel STUTZMANN domicilié au 7 rue Principale à Wintzenheim-Kochersberg avant l'aménagement foncier, agricole et forestier ; que celui-ci a demandé à pouvoir jouir des arbres qui y sont présents ;

Le conseil municipal, entendu les explications du maire, et après en avoir délibéré et à l'unanimité :

DECIDE de signer une convention avec Monsieur Michel STUTZMANN pour l'usage des arbres présent sur les parcelles issues de l'aménagement foncier, agricole et forestier pour une durée de cinq années (5 ans) ;

AUTORISE le maire à signer la convention.

Fait et délibéré à Wintzenheim, le 23 novembre 2012.

Suivent les signatures sur la feuille d'émargement.

Pour extrait conforme, le 26 novembre 2012.

Le Maire
Alain NORTH